

Les partenaires

de la Société Française de Parodontologie et d'Implantologie Orale

Platinum



Gold



Classique



Le conseil d'administration de la SFPIOVL :

BUREAU :

Président **Yves ESTREBAUD**
Trésorier **Olivier REBOUL**
Secrétaire **Damien BOIX**
Responsable scientifique **Christian VERNER**
Responsable Partenariat **Caroline COMPAGNON**
Webmaster **Laurent THERY**
Délégué SFPIO **Jean-Luc ARDOUIN**

MEMBRES DU CONSEIL ADMINISTRATION :

Hervé DROGOU
Nicolas STRUBE
Julie MENARD
Brigitte PERON
David PERRIN

Pharmacologie et thérapeutique en Odontologie

Docteur,
je prends une pilule
jaune et bleu !



Dr Vianney DESCROIX

Docteur en chirurgie dentaire, Docteur en pharmacie
MCU-PH UFR Odontologie Université Paris Diderot

Jeudi 3 Octobre 2013

de 8h30 à 18h00

CCO – tour Bretagne – Nantes.



RÉGION VAL DE LOIRE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PARODONTOLOGIE ET D'IMPLANTOLOGIE ORALE

N'hésitez pas à consulter le site de la société
et à vous inscrire à la newsletter

www.sfpiovl.com

Ne pas jeter sur la voie publique - Conception : Leblanc 02 41 24 91 99



SFPIO Val de Loire 9 rue Boileau 44000 NANTES
Tel. 02 40 08 06 63



RÉGION VAL DE LOIRE

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE PARODONTOLOGIE ET D'IMPLANTOLOGIE ORALE

SFPIO Val de Loire 9 rue Boileau 44000 NANTES
Tel. 02 40 08 06 63

Chère Consoeur, Cher Confrère,

Nous espérons que vous viendrez nombreux pour cette journée sur un sujet quotidien et familier mais qui ne doit justement pas tomber dans le routinier et l'automatisme. Le docteur Vianney Descroix saura particulièrement bien nous rafraîchir les idées et recadrer nos prescriptions. Cette conférence est pour nous l'occasion d'inaugurer les formations rentrant dans le cadre du DPC. Rappelons qu'il est obligatoire de valider une formation DPC par an. Cette formation sera alors prise en charge par l'OGDPC. Si c'est votre 1^{ère} formation DPC de l'année, vous n'aurez pas à faire l'avance de frais pour l'inscription. Pour tous renseignements, nous vous renvoyons soit sur notre site, soit sur le site de l'OGDPC : <https://www.ogdpc.fr/>

Important : vous pouvez vous inscrire de manière conventionnelle sans rentrer dans le processus DPC si vous le souhaitez.

Yves Estrabaud et le bureau de la sfpiovl

CCO – TOUR BRETAGNE

Place de Bretagne – NANTES

HORAIRES

8h30 : Accueil et inscriptions
9h00 - 12h00 : Conférences (avec 1 pause)
12h00 - 14h00 : repas
14h00 - 18h00 : Conférences (avec 1 pause)

La prescription médicamenteuse est un acte médical à part entière qui se doit d'être réalisé avec autant d'attention et de discernement qu'un acte de diagnostic ou chirurgical. De la même façon qu'il n'existe pas de « petit » médicament, il n'existe pas non plus de « petite » prescription et à chaque fois qu'il signe une ordonnance le prescripteur engage sa responsabilité. Les médicaments nécessaires à l'art dentaire sont finalement peu nombreux, ils appartiennent à 4 grandes classes thérapeutiques : les Antibiotiques, les Antalgiques, les Anti-inflammatoires, les Anxiolytiques. Au cours de notre présentation nous passerons en revue les principes pharmacologiques indispensables de chacune de classes qui permettent de les prescrire en toute sécurité et le plus efficacement possible. Par ailleurs, nous passerons également en revue, les différentes conditions médicales qui peuvent interférer avec nos prescriptions ou nos actes chirurgicaux.

I. Prescription en temps de crise l'Odontologie conserve son triple A

1. Le médicament un produit de consommation singulier.

- Données socio-économiques et réglementaires.

2. Prévenir et traiter efficacement la douleur

- Quel antalgique pour quelle douleur ?
- Quel antalgique pour quel patient ?

3. Approche médicamenteuse de l'infection

- Antibiotrophylaxie ou antibiothérapie ?
- La notion de patient à risque infectieux
- Les règles de bon usage des antibiotiques (recommandations 2011)

4. Inflammation aigüe, maladie auto-immune et hypersensibilité immédiate

- Les glucocorticoïdes en pratique quotidienne
- Bénéfice et risque à prévenir l'inflammation

5. Sédation consciente en milieu extrahospitalier mythe ou réalité ?

- La sédation pharmacologique : intérêts et risques
- Choix de la molécule idéale

II. Quand les médicaments font mal

1. Ce que nous disent les ordonnances de nos patients

- Un patient polymédiqué c'est quoi ?
- Identifier et prévenir le risque hémorragique
- Nécrose et inhibiteur de la résorption osseuse (bisphosphonate, thérapie ciblée)

2. Les médicaments à ne pas mélanger

- Interactions médicamenteuses dangereuses
- Quel patient pour quel risque ?

Renseignements et inscriptions : SFPIO Val de Loire

9 rue Boileau 44000 NANTES - Tel. 02 40 08 06 63.

Chèques à l'ordre de SFPIO VL

NOUVEAUTÉ : IL EST MAINTENANT POSSIBLE DE PAYER EN LIGNE PAR PAYPAL OU PAR CARTE BANCAIRE EN ALLANT SUR LE SITE DE LA SOCIÉTÉ. www.sfpiovl.com

Docteur

Adresse

Code postal Ville

Téléphone

E-mail

- ☐ **1^{ère} option :** Je choisis l'option formation DPC (marche à suivre sur site sfpiovl ou ogdpc)
- * La formation est prise en charge par l'OGDPC (si 1^{ère} formation de l'année)
 - * J'envoie un chèque de caution de 150 euros qui sera restitué en fin de programme
 - * Plus un chèque de 50 euros pour la cotisation SFPIO 2013 (sauf si déjà adhérent)

- ☐ **2^{ème} option :** Je ne choisis pas l'option formation DPC
- * Inscription à la journée du 3 Octobre 2013 : 150 euros
 - * Cotisation SFPIO 2013 (obligatoire, sauf si déjà adhérent) : 50 euros

